Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. 2 • **L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

15 JUILLET 2010 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVII année • N. 18107 **28**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Nous et l'État

Ego Perron

On est en train de passer une période très difficile en ce qui concerne les rapports entre l'Etat et les Régions. D'un côté, il y a la nécessité de la part de l'Etat de raisonner sur la manière de rééquilibrer la situation financière et, de l'autre, il y a le besoin de sauvegarder l'organisation financière qu'ont les Régions à travers leur organisation interne et leur modèle de dépenses vis-à-vis de leur territoire, de leurs collectivités locales et des services qu'elles rendent aux citoyens.
Deux exigences qui semblent parfois, en lisant certaines déclarations, inconciliables. Gouverner signifie assumer la responsabilité de décider pour le bien de la collectivité et de faire des choix en tenant compte exactement des situations qui existent sur les territoires administrés. Par exemple, dans ce cas précis, on ne peut pas dire que toutes les Régions sont administrées de la même manière et qu'elles exercent toutes les mêmes compétences et les mêmes fonctions par rapport à l'Etat. En ce qui nous concerne évidemment nous administrons depuis toujours la Vallée d'Aoste et nous avons toujours essayé de travailler correctement afin que cette communauté soit respectée, même sur le plan financier, en essayant d'expliquer aux différents gouvernements romains et aux différents Ministres qui se succédaient, à gauche comme à droite, que notre situation était différente parce qu'il y avait et qu'il y a toujours des raisons bien précises. Des raisons qui sont même reconnues par la Constitution italienne.
J'ai parfois en ce moment l'impression d'assister à un dialogue de sourds. Notre région est bien administrée, notamment à travers la capacité de dépenser et d'employer les fonds européens, chose à maintes fois contestée aux Régions par le Ministre Tremonti. On ne peut pas tout mettre sur le même plan.
La politique italienne doit faire la différence entre les Régions qui sont administrées correctement et celles qui n'ont pas la même efficacité administrative. A partir de cela, nos administrateurs sont capables de se confronter sur la manière d'affronter au mieux cette période difficile en sachant que, de notre côté, nous ne voulons absolument pas nous soustraire aux engagements nécessaires et aux sacrifices qui sont requis en période de difficulté. Nous sommes trop habitués à administrer et à avoir des responsabilités pour savoir ce que cela signifie. Mais nous demandons de pouvoir nous asseoir à une table de discussion pour tenir compte de notre opinion, des compétences différentes que nous exerçons par rapport à d'autres Régions et de la manière dont nous gérons et nous administrons les fonds publics.
L'Union Valdôtaine a toujours prouvé son sérieux et son sens des responsabilités et c'est pour cette raison que presque tout le monde en est conscient.

… » *fin de citation* lcaveri@gmail.com

«Plus un objet nous devient précieux, plus il nous semble fragile»
Madeleine Ferron

L'autonomie

Le président Rollandin signait le document, à Rome, vendredi dernier

Un accord Région-Etat pour les grandes œuvres valdôtaines

La modernisation du chemin de fer entre Aoste et Chivasso, l'électrification de la ligne ferroviaire Aoste-Ivrée, la réalisation d'une liaison ferroviaire entre le chef-lieu régional et Martigny sans oublier l'amélioration de la ligne Aoste-Pré-Saint-Didier.
Et encore l'achèvement des travaux sur la route nationale 27 du Grand-Saint-Bernard, la réalisation d'une variante sur la route nationale 26 à la hauteur du Fort et du bourg de Bard et la construction d'une voie de service et de sécurité à l'intérieur du tunnel du Mont-Blanc.
Voilà les «grandes œuvres» valdôtaines, à propos desquelles le président de la Région Augusto Rollandin a signé vendredi dernier 9 juillet un accord avec le président du Gouvernement italien Silvio Berlusconi. *«Cet accord* – a dit Rollandin – *signale les infrastructures qui doivent être construites ou améliorées en raison de leur grand intérêt public. Un intérêt de type national bien sûr, mais que la Région Vallée d'Aoste avait également signalé à travers ses orientations stratégiques. Ces travaux sont importants pour toute la Région, et c'est seulement à travers leur réalisation que l'on pourra accomplir un développement économique et social très important pour notre communauté».*
A la rencontre avec le président Berlusconi ont participé aussi le Ministre des Infrastructures Altero Matteoli, le Ministre de l'Environnement et du Territoire Stefania Prestigiacomo et le Ministre des Relations avec les Régions Raffaele Fitto, que Rollandin avait déjà rencontré quelques jours auparavant à propos des fonds Fas.
La construction du «Pontal d'Entrèves-Mont Fréty» dans le cadre des «Funivie del Monte Bianco» a également été insérée dans les œuvres d'"intérêt national prioritaire».
«Les téléphériques du Mont-Blanc sont pour notre région un service de transport public d'une importance stratégique – a conclu le président Rollandin – *parce que, au-delà de représenter des infrastructures que l'on trouve sur le territoire français, elles constituent un lien international important qui, en cas de fermeture du tunnel du Mont-Blanc, pourrait devenir également une liaison alternative entre la Vallée d'Aoste et la France».*

Nouvelles du Sénat

Encore un renvoi

Antonio Fosson

La manœuvre financière n'arrivera pas cette semaine dans la salle du Sénat mais seulement le mardi 13 juillet. La raison en est que la Commission Budget a demandé un temps supplémentaire pour approfondir les sujets : en effet, une confrontation avec l'opposition est en train de se réaliser en Commission que nous avions souhaitée ardemment et qui ne se produit pas aisément dans les salles parlementaires. Sommes-nous à un nouveau parcours institutionnel par le biais d'une vaste confrontation en Commission et seulement pour des vérifications en salle? Espérons-le, chaque parcours utile au citoyen et qui réduise les polémiques est bien accepté. Malgré tout, les amendements sont nombreux qui n'ont pas été acceptés en Commission par la majorité et, en particulier, ceux que nous avions présentés à l'article 14 afin de donner davantage de flexibilité à notre Région pour décider où effectuer les réductions. Mais certaines voix provenant de la majorité et du Gouvernement font savoir que dans le maxi Décret, auquel on demandera le vote de confiance, sera inséré un amendement qui considère cette faculté de plus grande liberté aux gouvernements régionaux. Et puis de toute façon, on attend la rencontre Berlusconi-Gouverneurs.
D'autre part, ayant reçu de la part des régions une disponibilité à réduire leurs entrées comment peut-on leur fixer les règles administratives et les incompatibilités quand ce même Parlement italien n'a pas encore abordé avec sérieux cet argument en faveur de ses membres ? Je pense être le seul ou l'un des seuls conseillers régionaux à avoir démissionné de cette charge dès que je suis entré au Sénat.
Avec l'espoir que ce nouveau texte reconnaisse l'Autonomie des Régions (et, en particulier, de celles spéciales qui ont cette prérogative reconnue dans leur Statut). Le grave problème que le parc national devra affronter, si les réductions au Budget seront confirmées par l'Etat, n'a pas encore été accueilli en Commission. Il semble finalement que la norme qui évaluait à 85% le seuil de reconnaissance d'invalidité ait changé : nous avons toujours soutenu que le problème n'est pas le seuil mais les modalités selon lesquelles l'invalidité est acceptée. Ce ne peut pas être seulement le travail d'une Commission médicale à définir ce pointage lors d'une seule visite, mais un rapport précédent du médecin traitant et de l'assistante sociale est fondamental (en utilisant la même procédure que nous utilisons en Vallée d'Aoste pour les hospitalisations en maison de repos). L'amendement qui prévoyait une légère augmentation de la somme pour les payements par chèque, qui aurait facilité le travail dans notre Casino, n'a pas été accepté. La confrontation a malgré tout eu lieu mais sans aucun doute – et nous sommes nombreux à nous en rendre compte – la crise économique est profonde et le mot d'ordre le plus utilisé est «économiser"

NOUVELLES EN BREF

SANTÉ : VALLÉE D'AOSTE, PROJET D'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Une cinquantaine d'opérateurs socio-sanitaires formés à l'écoute et dix familles prises en charge : ce sont les chiffres du projet « Familiarità », mis au point par l'Assessorat régional des Politiques sociales en collaboration avec la Communauté de montagne Mont Cervin, pour mettre en évidence les besoins des familles ayant chez elles des personnes handicapées. L'initiative s'oriente vers l'insertion sociale et le soutien familial.

SERVICE EN SOIRÉE ET NOCTURNE SUR APPEL DÉNOMMÉ ALLÔ NUIT

L'Assessorat du Tourisme, des Sports, du Commerce et des Transports informe qu'a été approuvée l'autorisation à la SVAP Société Coopérative et à la SAVDA Spa d'effectuer un service en soirée et nocturne sur appel, jusqu'au 31 décembre 2010, sur le territoire des Communes de la « Plaine d'Aoste » : Aoste, Aymavilles, Brissogne, Charvensod, Gignod, Gressan, Jovençan, Pollein, Quart, Roisan, Saint-Christophe, Sarre, Saint-Pierre, Saint-Marcel, Nus, Fénis et dans la commune de Villeneuve. Les utilisateurs pourront bénéficier de ce service auprès des arrêts d'autobus.

Ce service peut être demandé de 20h à 6h, du lundi au dimanche, en téléphonant au numéro payant 0165 267425.

Les tarifs pour les usagers sont les suivants :

1 usager urbain 4 euros, jusqu'à 15 km 5 euros, extra urbain au-delà de 15 km 6 euros;

2 usagers urbains 3,50 euros chacun, jusqu'à 15 km 4,50 euros chacun, extra urbain 5,50 euro chacun ; 3 ou plus usagers 3,00 euros chacun, jusqu'à 15 km 4 euro chacun, extra urbain 5,00 euros chacun.

Pour l'application des tarifs susmentionnés, dans le cas de plusieurs usagers, ceux-ci devront être tous présents au lieu de départ et aller dans la même direction.

COURS DE BASE POUR L'USAGE DU GPS SUR LES SENTIERS « ORIENTARSI CON I SATELLITI »

La Fondation Grand-Paradis organise l'initiative « *Orientarsi con i satelliti* », s'agissant d'un cours de base de deux jours sur l'utilisation du GPS qui se tiendra auprès du centre des visiteurs du Parc National Grand-Paradis pendant les week-ends suivants : 24-25 juillet (Valsavarenche), 4-5 septembre (Rhêmes-Notre-Dame).

Le cours est dédié à tous ceux qui désirent utiliser le GPS pour s'orienter et planifier des itinéraires à pied ou en VTT. Les leçons se dérouleront dans les Centres pour visiteurs et seront accompagnées par des exercices sur les sentiers du Parc National du Grand-Paradis. En outre, une introduction des principaux programmes et des banques de données cartographiques disponibles gratuitement en ligne est prévue.

« Orientarsi con i satelliti » représente une nouveauté parmi les événements de l'été 2010, fruit de l'engagement continuel de la Fondation Grand-Paradis dans le développement d'un tourisme « lent » mais durable.

Les frais d'inscription sont de 50 euros par personne et comprennent l'utilisation d'un GPS Garmin pour la durée du cours et le matériel didactique. Il est possible de s'inscrire jusqu'au mercredi précédant le début du cours.

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 9 juillet 2010

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION

Le Gouvernement a adopté la convention entre la Région, le système Confidi et la Chambre valdôtaine des entreprises et des activités libérales pour la mise en œuvre du projet « Accès au crédit des petites et des micro-entreprises : accompagnement et aides lors des phases de démarrage et de restructuration », qui bénéficiera d'un financement dans le cadre de l'accord de programme passé entre le Ministère du développement et l'Unioncamere.

L'Exécutif a décidé de transmettre au Conseil régional la délibération portant approbation du document de programmation triennale 2010/2012 du Service civil régional, conformément à la loi régionale n° 30 de 2007.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES

Le Gouvernement a approuvé l'octroi à six communes d'une aide en capital de 3 millions d'euros, au titre de la rénovation et de la reconstruction de bâtiments d'alpage.

Des aides anti-crise ont été accordées à 1.262 propriétaires d'exploitations œuvrant dans le secteur de la production primaire, en application du programme régional d'hygiène et de bien-être des animaux dans les élevages de la Vallée d'Aoste. La dépense prévue à cet effet s'élève à 4.827.000 euros.

ÉDUCATION ET CULTURE

L'Exécutif a approuvé la nomination d'opérateurs musicaux spécialisés, qui œuvreront dans les écoles primaires de la Vallée d'Aoste au cours de la prochaine année scolaire, du 1er septembre 2010 au 15 juin 2011.

Il a ensuite donné son feu vert à l'organisation, dans le cadre des initiatives prévues par la loi régionale n° 19 de 2000, d'une activité formative et d'une activité didactique, relatives à la ville d'Aoste à l'époque romaine et destinées aux enseignants et aux élèves des écoles primaires de notre région.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC

Le Gouvernement a approuvé la mise à jour, au titre de 2010, du bordereau régional des prix visé à la loi régionale n° 12 de 1996 modifiée.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES

L'Exécutif a fixé à 216.000 euros le montant de l'aide à verser à la commune de Valtournenche, à titre de solde, pour la fourniture de mobilier et d'équipements destinés à la structure d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées située dans cette même commune.

Il a ensuite octroyé une subvention de 172.000 euros à la communauté de montagne Grand-Combin, pour la réalisation des travaux de rénovation et d'agrandissement de la structure d'accueil et d'hébergement pour personnes âgées située à Chez-Roncoz, dans la commune de Gignod.

Le Gouvernement a renouvelé l'autorisation accordée à la communauté de montagne Évançon pour l'exercice d'une activité d'assistance sociale au sein de la structure, située dans la commune d'Issogne, qui comporte un foyer-logement de sept places et un centre de rencontre pour personnes âgées.

Par ailleurs, la pension complémentaire régionale au profit des anciens combattants a été accordée à 29 personnes.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS

L'Exécutif a défini l'organisation du 45e Festival international de concerts pour orgue et a attribué un mandat de collaboration technique pour la direction artistique de cet événement. Un accord de partenariat a été passé avec l'Unione calcio Albino Leffe, au titre de la période juillet 2010-juin 2011.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Quatre initiatives animeront le chef-lieu régional

Le peuple des artisans et leurs œuvres protagonistes de l'été

A partir de la fin de cette semaine, le chef-lieu régional deviendra une fois de plus le centre de l'artisanat de tradition avec quatre manifestations qui ont été présentées par l'assesseur régional à l'Artisanat Ennio Pastoret.

« *Avec ces événements* – a commenté Pastoret lors de la conférence de présentation des initiatives le mardi 13 juillet – *nous voulons mettre en valeur les artisans et les artistes qui, grâce à leur travail et à leurs œuvres, représentent le témoignage de l'art, de la culture et de l'histoire de notre région* ».

En ouverture de la saison d'été de l'artisanat, il y aura, à partir de samedi 17 juillet jusqu'au 29, place Chanoux, l'édition numéro 57 de l' "Exposition - Concours de l'artisanat valdôtain de tradition", pour laquelle on compte 524 inscrits: « *Lorsque nous choisissons les différents thèmes pour chaque catégorie* – a expliqué l'Assesseur – *nous faisons des recherches approfondies afin de relancer et de promouvoir la réalisation d'objet qui sont en train de disparaître. En particulier, pour cette édition nous avons voulu insérer l'échelle, vu qu'on n'en voyait presque plus parmi les œuvres exposées à la foire de Saint Ours* ».

"Sculpture en direct" sera, par contre, le deuxième événement qui animera les jardins publics de la gare d'Aoste du 30 juillet au 2 août : « *Comme ce fut le cas l'année dernière* – a souligné le dirigeant de l'Assessorat Madame Vally Lettry – *beaucoup d'artistes sont prêts à participer à cette initiative qui avait obtenu un grand succès en attirant un public nombreux* ».

La nouveauté de cette édition sera le concours photographique "Sculpture en direct en 5 clics", par lequel on invite les photographes à illustrer en 5 clics tout le travail des artisans de la matière à l'œuvre terminée.

La place Chanoux sera ensuite encore une fois la protagoniste en accueillant, du 4 au 8 août, l'Atelier de la Foire d'Eté qui compte 55 inscrits: une occasion pour les entreprises valdôtaines, qui ont fait de leur passion pour l'artisanat une véritable profession, de montrer la qualité de leur production.

Le samedi 7 août, de 9 heures à 23 heures, ce sera enfin le tour de la sœur d'été de la Foire de Saint Ours : en effet, depuis 1969, la Foire d'Eté est le rendez-vous le plus important de la saison estivale qui offre un panorama à 360 degrés de la production artisanale valdôtaine.

« *Pour cette édition, qui est la 42ème, nous avons 529 exposants* – a précisé l'assesseur Pastoret – *c'est grâce à eux que la foire est importante et prestigieuse : dans le centre historique de la ville d'Aoste, les visiteurs pourront admirer les travaux réalisés parmi les différentes techniques et travaux traditionnels, comme la sculpture, la gravure, le tournage, le travail de la pierre, du fer et du cuir, sans oublier la réalisation de meubles, d'ustensiles agricoles, de jeux, de fleurs en bois, d'objet de vannerie et de beaucoup d'autres encore* ».

La Foire d'Eté sera enrichie par des animations dans plusieurs endroits de la ville de l'après-midi jusqu'au soir avec la Veillà d'Etsatèn : les bûcherons feront des démonstrations place de la République à partir de 15 heures, tandis que place Roncas, rue Croix de Ville, rue De Tillier et à la Porte Prétorienne, on pourra admirer les représentations des anciens métiers.

L'assesseur Pastoret a enfin rappelé également le rendez-vous du 8 août pour la sixième édition de la Foire d'Antey-Saint-André, où presque 400 élèves, qui pendant l'hiver ont participé aux cours organisés par l'Administration régionale dans le domaine de la sauvegarde et de la valorisation de l'artisanat valdôtain de tradition, présenteront leurs œuvres.

Denis Falconieri

PUNTO FOTOVOLTAICO®

La più qualificata
rete di punti vendita
dedicata al fotovoltaico

AOSTA
Via Roma, 7 - Tel. 0165 524915
aosta@puntofotovoltaico.it

Numero Verde
800 984 587

www. puntofotovoltaico.it

POLLEIN Sur le bureau du Syndic d'importants projets

«On va décider de l'avenir de la Commune»

De gauche à droite Giancarlo Manella, Josette Dalbard, Luca Bianchi, Angelo Filippini et Enzo Magarini

Pollein va bientôt décider quel devra être son avenir. Ce sont des instants très importants pour cette Commune, qui le 23 mai dernier a choisi l'Union Valdôtaine pour administrer les cinq prochaines années.
«Il y a un tas de projets importants qu'on doit aborder – dit Luca Bianchi, syndic depuis le mois de mai dernier et ancien adjoint au sein de la Junte de Paolo Gippaz – *tout comme le début des travaux de la centrale hydroélectrique qu'on veut construire sur notre aqueduc* (les travaux viennent d'être adjugés)*, mais aussi l'installation d'un système de vidéo surveillance sur le territoire qui d'un côté garantit une meilleure sécurité pour la population de Pollein, et de l'autre un contrôle également du trafic plus transparent. Mais la priorité, en ce moment, est certainement de signer la convention avec la Région en ce qui concerne la requalification du bourg de Pollein. Notre pays vivra des changements imminents, avec la fermeture de la Testafochi dans le centre du chef-lieu régional et la construction de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers. Nous devons redessiner notre pays avec l'Administration régionale, mais on doit surtout imaginer un pays qui soit à échelle humaine».*
La nouvelle Junte du syndic Luca Bianchi est au travail depuis le mois de juin dernier. Outre au Syndic, en font partie son adjoint Angelo Filippini et les assesseurs Enzo Magarini (Travaux publics et Viabilité), Josette Dalbard (Services sociaux, Instruction publique et Culture) et Giancarlo Manella (Tourisme, Sports et Associations).

Faisant partie des Communes de la ceinture d'Aoste, **POLLEIN** compte plus ou moins 1.500 habitants : elle fait partie de la Communauté de Montagne Mont Emilius. L'église de Pollein est dédiée à saint Georges, que le curé Luigi Ottobon et ses fidèles fêtent le 23 avril.

PONTBOSET Le syndic Ilo Chanoux a été confirmé

«Un nouvel accès routier pour notre pays»

Ilo Chanoux l'avait promis en campagne électorale : la priorité, après les élections, était une nouvelle route d'accès dans le pays de Pontboset. Un nouvel accès du côté de la route régionale de Champorcher, *«parce que pour l'instant la bretelle entre le pays et la route est trop dangereuse».*
Le syndic de Pontboset a été confirmé par les urnes lors des élections municipales du 23 mai dernier: avec sa liste «Bien faire et laisser dire", il est en train de travailler sur toute une série de projets pour la Commune. *«La priorité est, comme on vient de le dire, l'accès entre le pays et la route régionale, dont les travaux devraient demarrer au printemps prochain. Sur ce même chantier seront également réalisés d'autres travaux très importants pour la communauté. C'est-à-dire la réalisation d'un parking d'environ trente places au lieu-dit Gombe, un service utile et dirais-je même indispensable pour notre Commune».*
La troisième priorité concerne les égouts.
«*Quand les Communes percevront la prochaine subvention pour la gestion des services hydriques* – dit encore Ilo Chanoux – *nous devrons travailler pour la réalisation de deux nouveaux conduits d'égouts dans le chef-lieu et dans le village de Savin».*
La Junte de Pontboset est actuellement composée par le syndic Ilo Chanoux, par son adjoint Luca Pitet et par les assesseurs Pierre Chanoux (Tourisme, Innovations technologiques), Flaviano Guarda (Travaux publics) et Tiziana Martinet (Culture, Instruction publique, Budget).

Située dans la vallée de Champorcher, **PONTBOSET** est une commune de 200 habitants qui se trouve à 55 kilomètres du chef-lieu régional, alors que la commune de Hône est à sept kilomètres. Tout comme Aoste, à Pontboset on fête saint Grat (7 septembre) dans l'église du curé Giuliano Reboulaz.

PERLOZ Gian Carlo Stévenin est à nouveau le syndic

«On doit réaménager notre territoire»

«La sécurité du territoire *est certainement notre premier objectif. Perloz est un village de moyenne montagne, qui vit les problèmes de ce type de territoire. Nous, en tant qu'Administration, nous devons être très attentifs envers nos citoyens, et nous devons nécessairement essayer d'entrer en action là où les situations sont les plus difficiles. Dans ce cas précis, on est en train d'intervenir sur un éboulement au niveau du village de Lo Proz, et cette opération devrait être terminée cet automne. On est très attentifs aux problèmes des agriculteurs, parce que l'entretien du territoire passe bien sûr à travers la sauvegarde des surfaces agricoles».*

Gian Carlo Stévenin est encore le syndic de Perloz : élu à nouveau au mois de mai dernier, il est en train, avec son équipe, de travailler surtout du côté de la sécurité du territoire.
«La sécurisation du chef-lieu est aussi un projet auquel on tient particulièrement – dit encore Stévenin – *et sur lequel nous investissons beaucoup d'énergies. Mais on n'oublie pas la Tour d'Héréraz, dont l'accès au cimetière et à l'église sera modifié avec des travaux qui permettront également la réalisation d'un parking».*
Font partie de la nouvelle Junte de Perloz le syndic Gian Carlo Stévenin, son adjoint Nevio Yeuillaz (qui s'occupera du domaine de la Santé) et les assesseurs Ivana Chanoux (Tourisme, Agriculture), Solange Soudaz (Culture, Instruction publique) et Gualtiero Perono (Travaux publics).

PERLOZ est un village d'environ 500 habitants qui se trouve au début de la vallée du Lys, en amont de Pont-Saint-Martin.
Située à 56 kilomètres de la ville d'Aoste, la paroisse de Perloz est dédiée à saint Sauveur (14 janvier); le curé est Claudio Perruchon

PONT-SAINT-MARTIN Plusieurs initiatives pour Guido Yeuillaz

La piscine découverte est un grand succès

Au lendemain des élections municipales du 23 mai, les nouveaux Conseillers de Pont-Saint-Martin sont au travail : en effet, depuis la première séance de cette législature, qui s'est déroulée le 3 juin dernier, plusieurs initiatives ont déjà été réalisées.

Avant tout, la Junte qui épaulera le syndic Guido Yeuillaz et son adjoint, Ornella Badéry, qui a gardé pour elle-même les compétences en matière d'Education et Culture et de Budget, sera composée par Giulio Clerino, assesseur à la Santé et aux Politiques sociales, Mauro Roveyaz, assesseur aux Travaux publics, Marco Sucquet, assesseur à l'Urbanisme, Francesco Pramotton, assesseur au Tourisme et aux Activités productives.

La saison d'été a commencé dans le pays avec la manifestation «Saveurs en fête» qui a enregistré un bon succès de participation du côté de la soirée dédiée à l'œno-gastronomie, ainsi que du côté du marché des produits typiques.

«*Le prochain événement que nous avons programmé* – ajoute le premier citoyen – *est la fête de notre saint patron, saint Laurent, au cours de laquelle aux célébrations traditionnelles s'ajoutera l'exhibition de deux fanfares municipales, l'une provenant de Bétera, pays espagnol avec lequel nous sommes jumelés, l'autre provenant de la province de Brescia*».

Toujours en parlant des activités les plus récentes de l'Administration, Guido Yeuillaz souligne l'ouverture de la piscine découverte pour les jeunes : «*Nous avons commencé à travailler sur ce projet il y a environ un an : finalement nous sommes arrivés à obtenir tous les permis et à inaugurer cet espace très important pour les jeunes du pays. Les températures élevées de ces jours-ci, font que nous sommes au complet tous les jours*».

La nouvelle Junte est au travail également dans le secteur des Travaux publics, avec le rond-point dans la zone industrielle et le réaménagement de la route qui mène au parvis de l'église, et à travers la valorisation du patrimoine de la Commune, avec l'achat du château Valleise.

Puisque c'est le premier pays qu'on rencontre en arrivant en Vallée d'Aoste du Piémont, **PONT-SAINT-MARTIN** se trouve à environ 50 kilomètres du chef-lieu régional. Les Pont-Saint-Martinois fêtent le 10 août saint Laurent, leur saint patron auquel est dédiée l'église desservie par le curé Caldio Perruchon.

PRÉ-SAINT-DIDIER La nouvelle équipe est au travail

Une saison d'été riche de rendez-vous

De gauche : Massimo Rota, Riccardo Bieller, Alessandra Uva, Erik Marino et Loredana Chevalier

Une jeune équipe aidera dans son travail le nouveau syndic de Pré-Saint-Didier Alesssandra Uva, qui s'occupera en première personne des Affaires institutionnelles, du Tourisme, du Personnel, de l'Innovation technologique et des Sports.

Les autres membres de la Junte sont Loredana Chevalier, assesseur aux Politiques sociales et à l'Education, Erik Marino, assesseur aux Œuvres publiques et aux Services communaux, et Massimo Rota, assesseur à l'Environnement, au Territoire, aux Activités productives et à l'Agriculture.

Pendant le premier mois de la nouvelle législature, l'Administration s'est beaucoup engagée dans le domaine touristique, en organisant un très riche programme pour la saison d'été : en effet, plusieurs rendez-vous animeront les mois de juillet et d'août. Les événements à ne pas rater seront «Danzando col fuoco» le samedi 31 juillet, «Pré-saint-Didier pour le sport et la nuit blanche pour le sport» le samedi 7 août, le spectacle de l'humoriste de Zelig Paolo Scarpelli le vendredi 13 août, sans oublier des expositions, des animations pour les enfants et beaucoup d'autres manifestations encore.

«*Nous avons également une série de travaux qui ont déjà été assignés par adjudication* – explique le syndic adjoint Riccardo Bieller, qui a gardé pour lui-même les compétences en matière de Budget, Finances et Urbanisme – *tandis que d'autres seront assignées d'ici peu, comme par exemple le reclassement de la casernette, où se trouveront un dépôt et des locaux qui seront utilisés par les ouvriers de la Commune*».

Situé à mille mètres d'altitude dans la Valdigne, **PRÉ-SAINT-DIDIER** compte presque mille habitants et se trouve à 32 kilomètres d'Aoste. Les saint-didierins fêtent le 10 août saint Laurent, le saint patron du pays auquel est dédiée la paroisse desservie par le curé Rodolfo Granelli.

PONTEY Déjà deux séances pour le Conseil communal

On mise sur le développement du pays

L'assesseur Marcello Riviera et le vice-syndic Christian Peraillon

Le Conseil communal de Pontey, guidé par le syndic Rudy Tillier, s'est déjà réuni deux fois depuis les élections municipales du mois de mai : au cours des différentes séances, les compétences ont été assignées et les commissions ont été formées.

La majorité du Conseil communal est composée par onze Conseillers appartenant à la liste qui a largement gagné les élections communales, à savoir «Pontey avant tout", qui est l'expression d'une alliance politique entre la Fédération Autonomiste et l'Union Valdôtaine. Les deux élus inscrits au Mouvement sont : le syndic adjoint Christian Peraillon, qui a gardé pour lui-même les compétences en matière de Transports, Commerce, Education et Culture, et le vice-président de la Section Marcello Riviera, qui a été nommé assesseur au Tourisme, aux Sports, aux Impôts et qui gère les rapports avec les associations du pays.

«*Le programme de gouvernement que la majorité a envisagé pour cette législature* – explique le vice-syndic – *aborde plusieurs aspects et secteurs qui concernent le développement de la Commune : en premier lieu, les travaux de réaménagement et de reclassement de la Maison communale, et de la place adjacente, ainsi que de la rénovation de l'aqueduc communal, qui commenceront l'année prochaine. En outre, l'Administration régionale et la Communauté de Montagne Mont Cervin se chargeront de l'agrandissement de la Maison de repos pour les personnes âgées* ».

Comptant une population de plus de 800 habitants, **PONTEY** se trouve dans la moyenne vallée à une distance de 23 kilomètres d'Aoste. La paroisse, desservie par le curé Paul Chasseur, est dédiée à saint Martin, le saint patron du pays que les pontesans fêtent le 11 novembre.

IN MEMORIAM

Pierre Fosson

Pierre Fosson nous quittait le 11 juillet 1993. Grand serviteur de la Vallée d'Aoste, il y était né, le 1er janvier 1912.
Il fut l'un des derniers interprètes des vicissitudes de l'histoire de notre Autonomie. Un homme qui a toujours aimé son pays, qui a toujours contribué à défendre les intérêts de la communauté et qui a consacré toute son énergie pour mettre en œuvre le mécanisme de la création d'une Vallée d'Aoste autonome et libre. Il a adhéré à l'Union Valdôtaine dès sa fondation, en restant toujours un unioniste inébranlable. Ancien Assesseur régional, ancien Président du Conseil régional et ancien Sénateur. Il représenta le Val d'Aoste pendant trois législatures.
Il fut un défenseur acharné des droits des Valdôtains auprès de l'Etat italien. Il fut vice-président de l'Union Valdôtaine, membre du Comité Exécutif et du Comité central, ainsi que vice-Président du Comité permanent des Communautés ethniques de langue française. Il fut également l'un des membres fondateurs du SAVT dont il était un collaborateur actif et ensuite le Président honoraire.
Il fut également membre de l'«Association internationale des parlementaires de langue française» et Président de l'Association des anciens Conseillers de la Vallée d'Aoste.

Plusieurs expériences ont été confrontées

Nouvelles opportunités pour le tourisme alpin

Le 12 et le 13 juin s'est déroulé à Saint-Marcel un congrès international pour parler et confronter des «Expériences de tourisme dans l'environnement alpin – innovation, bonnes pratiques et cultures alpines».
Organisée par la «Convezione delle Alpi» et par l'association «Lou Tourbillet", qui offre aux touristes des résidences d'accueil à Saint-Marcel, en collaboration avec l'Administration régionale, la Communauté de Montagne Mont Emilius et la Commune de Saint-Marcel, la conférence visait à faire connaître la nouvelle façon d'accueillir les touristes en montagne. Favoriser, donc, la rencontre de plusieurs réalités et expériences encadrées dans le contexte alpin en développant de nouvelles formes de tourisme durable afin de faire percevoir une approche différente de la montagne. Pour sauvegarder cet environnement si particulier et si fragile, l'adoption de politiques environnementales correctes, ainsi que le soutien et la valorisation du rôle de l'agriculture de montagne, revêtent un rôle toujours plus important. L'environnement alpin doit être respecté et il peut être découvert par les touristes, en sachant que les structures d'accueil nécessaires, les informations sur les transports, les activités, les événements et tout ce qu'il faut pour passer un séjour inoubliable sont à leur disposition.

MANIFESTATIONS

SAMEDI 17 JUILLET 2010

AOSTE :Fête des Saints Georges et Jacques - Concert Aosta Blues & Soul Expo-Concours de l'artisanat valdôtain de tradition
ARVIER :Concert itinérant de musique country
AYAS :Fables dans le bois Excursion de mi-journée
AYMAVILLES :Visite guidée
BIONAZ :Trophée de boules
CHAMBAVE :Fête patronale à Margnier
COGNE :Saveurs en musique - Vagabonder dans le vallon du Grauson
COURMAYEUR :Concert de musique de chambre - Fête patronale de Dolonne
ETROUBLES : Fables dans le bois
GABY : Expo-marché
GRESSONEY-ST-JEAN : Fables dans le bois
LA MAGDELEINE : La Veillà
LA THUILE : Concert Jazz
LILLIANES : Lillianes Beach
MORGEX : Fables dans le bois Concert de la chorale locale
OLLOMONT : Filmontagna
PRE-SAINT-DIDIER : Groupe folklorique valdôtain
RHÊMES-NOTRE-DAME : Jumelage avec la commune de Solarolo
SAINT-VINCENT : « Il mercante in fiera »
VERRES : Fables dans le bois

DIMANCHE 18 JUILLET 2010

AOSTE : Fête des Saints Georges et Jacques - Aosta Classica
BIONAZ : Les lacs en fête
CHAMPDEPRAZ : Fables dans le bois
COGNE : Fables dans le bois et Filmontagna
COURMAYEUR : Concert de Musique de chambre
DOUES : Fables dans le bois
LA MAGDELEINE : Petit marché
LILLIANES : Lillianes Beach
MORGEX : Fête de la truite et du vin

blanc de Morgex et de La Salle
PRE-SAINT-DIDIER : Spectacle de marionnettes
RHEMES-NOTRE-DAME : Jumelage avec la commune de Solarolo et rencontre des artisans de la Vallée
SAINT-NICOLAS : Fête du gibier
SAINT-RHEMY EN BOSSES : Concert de musique de chambre
SAINT-VINCENT : Dégustations œno-gastronomiques et Lacs en fête - Concert
TORGNON : Lo martsé di Torgnolein
VALSAVARENCHE : Promenades et autres disciplines sportives
VALTOURNENCHE : Fête des alpins

LUNDI 19 JUILLET 2010

AOSTE : Fête des Saints Georges et Jacques - Aosta Classica
AYAS : Semaine du talent, créativité et sport - Promenades avec les guides de la nature
COGNE : Promenade de mi-journée Roches à découvrir
COURMAYEUR : Concert
INTROD : Concert de musique classique
LA THUILE : Rencontre avec un sculpteur

MARDI 20 JUILLET 2010

BIONAZ : Fête patronale de Sainte Marguerite
COGNE : Histoire du vieux moulin
COURMAYEUR : Concert de musique de chambre
GRESSONEY-SAINT-JEAN : Exposition des antiquaires et fête de Sainte Marguerite
LA THUILE : Soirée de récolte de fonds pour Médecins sans Frontières
OYACE : Filmontagna
RHEMES-NOTRE-DAME : Initiation à l'escalade

MERCREDI 21 JUILLET 2010

ANTEY-SAINT-ANDRE : Equilibre, aventure et nature
AOSTE : Visite guidée de la ville Fêtes des Saints Georges et Jacques Aosta Classica
AYAS : Spectacle du groupe folklorique local - Visites à la Fromagerie de Brusson
COGNE : Roches à découvrir
MORGEX : Filmontagna
PRE-SAINT-DIDIER : Après-midi au Parc aventure
SAINT-VINCENT : Magic Bingo et animation pour enfants
VALTOURNENCHE : Spectacle de cabaret
VERRES : Châteaux en musique

JEUDI 22 JUILLET 2010

ANTEY-SAINT-ANDRE : Filmontagna et Thé dansant
AOSTE : Fête des Saints Georges et Jacques
COURMAYEUR : Les guides racontent la vie de la montagne
DONNAS : Fête à Pianah
ISSIME : Concert de la fanfare locale
LA THUILE : Soirée consacrée au chocolat
PRE-SAINT-DIDIER : Visite au dépôt des fontines – Exhibition d'un groupe folklorique – Fête patronale de La Balme
SAINT-RHEMY-EN-BOSSES : Laboratoire pour enfants
SAINT-VINCENT : Animation pour enfants
SARRE : Musicastelle
VALPELLINE : Après-midi d'escalade pour enfants
VALTOURNENCHE : Spectacle pour enfants

VENDREDI 23 JUILLET 2010

AOSTE : Visite guidée de la ville Aosta Classica - Fêtes des Saints Georges et Jacques - Concert de présentation du Festival des Peuples minoritaires
ARVIER : Everest 2010 – Marco Camandona
AYAS : Excursion de mi-journée
BIONAZ : Visite à la centrale hydroélectrique de Valpelline et au barrage de Place Moulin
COGNE : Les secrets de la Fontine – Promenade avec les guides de la nature
COURMAYEUR : Présentation des activités de la Fondation Montagne sûre
GABY : Spectacle de théâtre et cabaret
GRESSONEY-SAINT-JEAN : Vie et culture walser
ISSIME : « Zwacht im Duarf » - Veillà
LILLIANES : Lillianes Beach
MORGEX : Foire du cirque, de la danse, du théâtre et de l'œno-gastronomie
SAINT-VINCENT : Animation pour enfants et concert
VALPELLINE : Fête de la « Seupa à la Vapelenentse »

SAMEDI 24 JUILLET 2010

ANTEY-ST-ANDRE : Concert de musique classique
AOSTE : Fête des Saints Georges et Jacques - Projection d'une bande dessinée pour enfants - Aosta Classica
AYAS : Concert
CHALLAND-SAINT-ANSELME : Saveurs en Musique
CHAMPORCHER : Alpages ouverts Fables dans le bois
COURMAYEUR : Fables dans le bois - Présentation d'un livre
GABY : Eté musicale
GRESSAN : Fables dans le bois
GRESSONEY-LA-TRINITE : Inauguration du XXXe Eté musical de Gressoney
LILLIANES : Lillianes Beach
MORGEX : Foire du Cirque, de la danse, du théâtre et de l'œno-gastronomie - Fête patronale de La Ruine
PONT-SAINT-MARTIN : Soirée œnogastronomique
SARRE : Fête patronale de Ville sur Sarre
VALGRISENCHE : Filmontagna
VALPELLINE : Fête de la «Seupa à la Vapelenentse»
VALSAVARENCHE : Fables dans le bois – Cours d'utilisation du GPS
VALTOURNENCHE : Fables dans le bois

DIMANCHE 25 JUILLET 2010

ANTEY-ST-ANDRE : Petit marché des antiquaires
AOSTE : Aosta Classica - Fête des Saints Georges et Jacques - Feux d'artifice
ARVIER : Fête des Chasseurs Alpins
AYAS : Fables dans le bois
CHAMOIS : Fables dans le bois
EMARESE : Fête patronale de Sommarèse
ETROUBLES : Batailles de reines
GABY : XVe Eté musical
GRESSONEY-LA-TRINITE : Filmontagna
GRESSONEY-SAINT-JEAN : Fables dans le bois
LA THUILE : Foire de l'artisanat valdôtain de tradition
MORGEX : Foire du cirque, de la danse, du théâtre et de l'œno-gastronomie – Fête patronale de La Ruine
SAINT-VINCENT : Dégustations œno-gastronomiques
VALGRISENCHE : Rencontre au Col du Mont
VALPELLINE : Fête de la «Seupa à la Vapelenentse»
VALTOURNENCHE : Lacs en fête

Chentre et Domaine ont maintenu la tradition de «la planta di senteucco»

Des «arbres» à Bionaz et Oyace aussi

Deux fêtes séparées, mais qui ont un point en commun. La célébration de «la planta di senteucco» dans les communes de Bionaz et d'Oyace a été une occasion pour fêter les premiers citoyens de ces deux Communes, mais également pour faire le point sur les travaux que les nouvelles Administrations communales sont en train de préparer.
Samedi 3 juillet dernier à Bionaz *(photo Patrick Barmasse en haut)* la population et les autorités régionales ont honoré le deuxième mandat d'Armando Chentre ; samedi 10 juillet, à Oyace *(photo à côté)*, c'était le tour de Remo Domaine, qui vient d'être élu pour la première fois comme Syndic.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Gaby
a le regret d'annoncer
le décès de

Madame
Maria Cristina (Mariuccia) TOUSCO veuve **JACCOND**
âgée de 86 ans

La communauté unioniste de Gaby participe au chagrin de la famille et présente ses condoléances les plus sincères à sa fille Carla avec Gioacchino, à son fils Daniele, président de la section, ainsi qu'à tous les autres parents.

* * * *

La section de l'Union Valdôtaine de Courmayeur
a le regret d'annoncer
le décès de

Madame
Fiamma OLLIER

La communauté unioniste de Courmayeur présente ses condoléances les plus sincères à son mari Laurent Revel, président honoraire de notre Section, à ses enfants Livio et Marina, ainsi qu'à tous les autres parents.

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Valtournenche
a la joie d'annoncer la naissance de

Carole PESSION

d'Ennio, membre de la section,
et Silvana Cominelli.
Nous présentons nos meilleures félicitations aux heureux parents ainsi que nos vœux de bonheur et de prospérité à la petite Carole.

Le coin du dialogue

Luciano Caveri

Il est nécessaire pour les Valdôtains d'éviter de se concentrer sur leur nombril mais de continuer à regarder vers les réalités autonomistes dans le reste de l'Europe pour y chercher des idées, des sollicitations et pour faire partie d'un réseau d'alliances et de solidarité qui nous fasse sentir moins petits et moins seuls. Comme cela a été démontré par de récentes affaires, notre autonomie spéciale est en Italie objet d'envies et de jalousies et c'est bien d'en être conscients et de trouver des amis là où cela est possible.
Nous étions en 2006 lorsque la Catalogne, qui reste un modèle pour tout autonomiste en Europe, adopta le nouveau Statut d'autonomie. En cette période, nous discutions nous aussi sur les modalités et sur l'ampleur d'une éventuelle réforme de notre Statut d'autonomie au moyen du nouvel instrument appelé Convention. Certains à l'époque préconisaient un Statut composé de peu d'articles, jouant sur une structure brève et de principe, d'autres – en se référant précisément au modèle catalan avec un document de 223 articles ! – souhaitaient que le nouveau Statut soit très détaillé. Peut-être était-il possible – et il s'agit là de mon avis personnel – de penser à une troisième solution entre la brièveté et la prolixité. Ensuite tout se bloqua chez nous car la promesse du Parlement italien de modifier l'article 116 de la Constitution qui indique la Vallée comme Région autonome ne fut jamais maintenue. Il était nécessaire, justement là, de fonder juridiquement le lien existant sous forme de pacte entre nous et l'Etat, basé sur le principe de l'entente pour toute modification statutaire. Une condition préalable pour être sereins afin d'affronter une réforme organique du Statut et éviter que notre proposition de Constitution régionale finisse par se retourner, avec des modifications parlementaires, contre nous tel un boomerang.
A partir de là, l'on attendait le verdict du « Tribunal Constitucional » de l'Espagne qui tardait à arriver, laissant les Catalans sur des charbons ardents. La sentence – à la Ponce Pilate – est arrivée après cinq ans d'attente. Les juges constitutionnels démontent, dans le préambule, la portée juridique des expressions « Catalogne comme nation » et « la réalité nationale de la Catalogne ». On tolère depuis toujours l'expression « nationalité » mais le terme « nation » inquiète. La sentence amoindrit ensuite la « préférence » pour l'utilisation du catalan au sein de l'administration publique, ramenant ainsi au nécessaire bilinguisme catalan-espagnol pour ensuite redimensionner partiellement le rôle de la Catalogne dans le secteur de la Justice et de la Fiscalité.
« Un Statut à la baisse », selon El Periodico de Catalunya ; La Vanguardia a écrit que la Cour « n'a pas montré de compréhension pour les aspirations catalanes en matière de langue, justice et taxation » mais « a sauvé le gros de la réforme » ; El Mundo prévoit de « fortes tensions entre la Catalogne et le Gouvernement central » ; El Pais observe que pour les juges constitutionnels ce fut la sentence « la plus polémique et compliquée » à prendre.
Il est compréhensible que les Catalans soient fâchés et qu'ils se focalisent plus sur les aspects décevants de la sentence que sur les aspects positifs qui existent bel et bien. Le choix pacifique que ces mêmes Catalans ont fait pour leurs aspirations identitaires est un choix difficile mais plein de responsabilité. Il reste à espérer que ce bon sens soit finalement récompensé et que soient trouvées les façons pour redonner pleine dignité au nouveau Statut d'autonomie.

36ème session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Principes démocratiques, innovation financière, Haïti, liberté de la presse, VIH/SIDA

Une délégation du Conseil de la Vallée conduite par son Président Alberto Cerise et composée des membres de la section valdôtaine de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, les Conseillers Dario Comé, Raimondo Donzel, Diego Empereur, Hélène Impérial et Patrizia Morelli, a participé à la 36ème Session de l'APF, qui s'est réunie à Dakar, au Sénégal, du 6 au 8 juillet 2010.
L'objectif de cette réunion était de faire le point sur la situation de la démocratie parlementaire dans l'espace francophone, 50 ans après les indépendances africaines, thème du débat général. 300 participants représentant plus de 50 pays et une vingtaine de Présidents d'Assemblées ont suivi les travaux de la Session qui se sont achevés par l'approbation d'une série de résolutions discutées et proposées par les Commissions de l'APF.
La Commission de l'Education, de la Communication et des Affaires culturelles a adopté une résolution portant sur la pénurie de personnel qualifié et l'exode des compétences médicales dans la lutte contre le VIH/SIDA, en recommandant une mobilisation de l'APF pour faciliter une réflexion qui devra aboutir à des solutions pertinentes et durables contre la pandémie du VIH/SIDA. Par ailleurs, Haïti étant au cœur des préoccupations de l'APF, la Commission s'est penchée sur le besoin urgent de personnel médical en recommandant aux Pays francophones d'accueillir les étudiants dans le domaine de la santé afin de leur permettre de compléter leurs études et retourner en Haïti y prodiguer les soins requis aux populations.

La Commission Politique, dont les travaux ont été suivis par le Conseiller Diego Empereur, a examiné différentes situations politiques dans l'espace francophone. Elle a adopté plusieurs résolutions rappelant son attachement aux principes démocratiques selon lesquels un pouvoir ne peut être légitime que s'il procède du suffrage universel par lequel sont représentées toutes les forces politiques du pays.
La Commission des Affaires parlementaires a approuvé une résolution sur la liberté de la presse et sur la protection des sources des journalistes au Parlement, ainsi qu'une résolution sur l'avenir des programmes jeunesse de l'APF, souhaitant entre autres la promotion de « Jeunes Francophones en action », l'association regroupant les anciens participants aux Parlement francophone des Jeunes, née le 16 septembre 2009, et dont le Valdôtain Stefano Crétier fait parti du Comité exécutif.
Le financement du développement a fait l'objet d'un document proposé par la Commission de la Coopération. Considérant que les effets de la crise n'ont pas été ressentis de la même manière par les pays émergents, les parlementaires ont proposé aux Etats membres de la Francophonie de faire de cette question un axe de leur réflexion en vue de contribuer à l'élaboration de mécanismes innovants de financement.
Le Réseau des femmes parlementaires a adopté une résolution portant sur la situation des Femmes réfugiées qui exhorte les Etats membres de l'APF à soutenir des programmes et des financements des organisations et associations de bénévoles qui accueillent et soutiennent les femmes victimes des guerres et des conflits armés.

Approbation des deux textes

Transport public et Plan du bassin de trafic de la Région

L'Assemblée régionale a récemment approuvé à majorité le projet de loi en matière de services de transport public de ligne ainsi que le Plan du bassin de trafic de la Région pour la période 2011/2020.

C'est le Conseiller Mauro Bieler qui a présenté le projet de loi devant le Conseil régional.
« L'élaboration du nouveau Plan – a indiqué le Conseiller Mauro Bieler – *a mis en évidence l'exigence d'adopter des mesures visant à l'augmentation du nombre de personnes utilisant les transports publics pour se déplacer, avec une offre de transports répondant plus aux nécessités réelles. Le nouveau Plan a donc parmi ses objectifs de créer un nouveau réseau de services de transport public local caractérisé par une offre intégrée unique composée de services minimum complémentaires. Dans le détail, l'intention est de rendre cohérents les articles de la loi qui concernent les services qui peuvent être organisés par les Communes, en particulier : la couverture économique ; étendre les facilités tarifaires à l'utilisation des moyens de transport public ferroviaire et routier ainsi qu'à l'utilisation des installations à câbles valant comme transport public local (Aoste-Pila, Crest, Buisson-Chamois, funiculaire de Saint-Vincent) ; définir les catégories d'invalidité qui peuvent bénéficier du service pour les handicapés ; reformuler les services complémentaires du transport public par le biais de la définition de trois typologies des services complémentaires – de ligne, à appel et non de ligne – ainsi que la possibilité de cofinancement des services de la part des usagers, à l'exception des services scolaires, et l'introduction du concept de service touristique. »*

Dans sa présentation du Plan du bassin de trafic 2011/2020, l'Assesseur au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports, Aurelio Marguerettaz, a rappelé que *« ce document a connu une élaboration importante qui a impliqué les collectivités locales et la gestion des structures scolaires. Le Plan arrive dans un moment particulier où, à cause des décisions de l'Union européenne qui a considéré que les exemptions sur les accises n'étaient plus applicables, il y a des nouveaux thèmes à introduire dans notre panorama. Jusqu'à aujourd'hui l'utilisation du transport public est certainement marginale, nous devons maintenant essayer d'améliorer le service. Pour ce faire, nous ne devons plus penser au transport public comme au dernier élément d'un système mais comme à un ensemble à considérer globalement, qui recherche les meilleures solutions intégrées afin de sauvegarder et développer un objectif de base du transport local, qui est la fonction sociale de services diffus. Pour pouvoir stimuler et rendre compétitif le transport public nous avons la nécessité d'introduire certains critères : régularité des horaires et parcours, solutions effectivement compétitives avec les transports privés en termes de temps de parcours et de qualité, facilité de se rappeler les horaires, simplicité de compréhension du réseau. C'est autour de ces éléments que s'est construit le Plan du bassin de transport. Il s'agit d'une tentative pour optimiser nos ressources, faisant des économies d'un côté et augmentant les services de l'autre, dans les vallées latérales par exemple. »*